



N° 0306- - - - /MÉPU-A/CAB/20.....

Conakry, le 19 Aout 2024

Le Ministre

A

- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux/ Nationaux et Chefs de Service Centraux ;
- Madame et Messieurs les Inspecteurs Régionaux de l'Éducation ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Préfectoraux et Communaux de l'Éducation.

Objet: Calendrier des examens nationaux - session 2024

Mesdames et Messieurs,

Considérant le décret D/2022/0524/PRG/CNRD/SGG du 02 novembre 2022 relatif aux fêtes légales, chômées et payées en République de Guinée, qui déclare férié le lendemain de la Tabaski (fête du sacrifice d'ABRAHAM), les épreuves du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) prévues le 18 et 19 juin sont décalées respectivement au 19 et 20 juin 2024.

De ce fait, le Baccalauréat unique initialement prévu du 21 au 25 juin va également être décalé d'un jour et se déroulera du 22 au 26 juin 2024. Les emplois du temps restent inchangés.

Sachant compter sur votre diligence habituelle, je vous saurais gré des dispositions que vous allez prendre pour le respect strict de ce calendrier remanié.


16/24
04

M. Jean Paul CEDY

